



Servir encore !

Maillon56



Le Mot du Président Guy SINEL

L'année 2021 restera une année de confinement, avec des contraintes comme la distanciation, les gestes barrières et le port du masque, et aussi l'année des vaccinations. Tous ensemble, nous sommes responsables pour surmonter avec

succès ces épreuves, et ce, afin que la «vie reprenne ses droits» le plus rapidement possible.

Nous avons, cependant, réussi à nous réunir en présentiel pour plusieurs activités, dont notre conseil d'administration en septembre et notre assemblée générale, à Colpo, le 05 novembre, devant de nombreux adhérents. Nous nous sommes retrouvés avec plaisir pour échanger, et partager des instants de convivialité.

Vous trouverez, dans cette édition du Maillon 56, les comptes-rendus de ces réunions, et de nos activités.

Nous avons aussi participé à la soirée «Célébrons la Citoyenneté», organisée le 10 septembre à Vannes, par Monsieur le Préfet du Morbihan, dont l'objectif a été de valoriser la citoyenneté française sous toutes ses formes. Cet événement inédit a été une réussite.

Depuis les élections municipales de 2020, 35 anciens maires ou adjoints nous ont rejoints.

Mais qui sommes-nous ?

Lors de réunions de notre Fédération Nationale des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF), j'ai fait le constat suivant : qu'ils soient du Midi, du Nord, de l'Aveyron, de l'Ain ou de la Bretagne, les anciens élus que nous sommes, sont faits du même métal : un alliage de volontarisme, d'attachement aux territoires et aux valeurs républicaines.

À la fin de nos mandats, déchargés de toute ambition électorale, nous avons choisi de nous retrouver pour «SERVIR ENCORE» et nous avons découvert que nous pouvions encore jouer un rôle civique utile, notamment envers les jeunes en leur apportant nos expériences et témoignages.

Le Congrès des Maires de France avait pour thème cette année «Les Maires en première ligne face aux crises». Il s'agissait de rendre hommage aux élus préférés des Français et de les mettre en valeur. En effet, durant cette crise sanitaire, doublée d'une crise sociale et économique, les communes ont été en première ligne dans la distribution des masques, l'organisation des tests, et enfin dans la campagne de la vaccination nationale. Elles ont aussi apporté leur soutien aux personnes fragilisées, et ce grâce à la proximité des élus locaux auprès de leurs concitoyens et à leur dévouement de chaque jour.

2022 se profile : nous souhaitons que nos activités puissent reprendre aussi rapidement que possible, ainsi que nos rencontres conviviales. Nous aurons des échéances électorales importantes en avril pour l'élection du président de la République et en juin, pour les législatives.

Comme par le passé, nous remettons des Mariannes du Civisme aux communes qui auront le plus fort taux de participation, et ce, pour lutter contre l'abstention électorale en récompensant les habitants des communes lauréates.

Pour chacun et chacune d'entre vous, nous souhaitons que cette nouvelle année, vous apporte joie de vivre, santé, bonheur et qu'elle nous réserve au mieux de toute pandémie.

SOMMAIRE

- 1 - Le mot du Président
- 2 - Editorial du président du Conseil Départemental
- 3 - Editorial du président des Maires du Morbihan
- 4 - La remise des Mariannes et l'émulation citoyenne
- 5 - La « journée citoyenneté »
- 6 - Le C.A du 23 septembre et l'AG du 05 novembre à Colpo
- 7 - Les rapports de l'AG à Colpo
- 8 - La FAMAF et les rencontres de la Francophonie
- 9 - La Francophonie
- 10 - Le Congrès de l'Association des Maires et Présidents EPCI du Morbihan
- 11 - Deuils
- 12 - Agenda

BON VENT POUR LA TRAVERSEE DE 2022 !



Editorial du président du Conseil Départemental David LAPPARTIENT



Si un arbre doit avoir de bonnes racines, une maison doit, elle, avoir de bonnes fondations. Rassurons-nous, en Morbihan, les bases sont solides et permettent de construire un futur serein.

Ce n'est certainement pas le fruit du hasard mais le résultat de l'action conjointe de nombreux élus – tous très attachés à leur territoire – qui œuvrent ou ont œuvré au service du Morbihan. Nous devons collectivement en avoir conscience et c'est pourquoi je souhaitais, à travers ces quelques lignes, vous rendre hommage et saluer l'investissement qui a été le vôtre pour faire de ce département ce qu'il est aujourd'hui : un département bien géré, un département attractif et un département apte à mener une politique performante et efficace au plus près de nos concitoyens.

Je remercie donc très sincèrement tous les anciens élus qui par leur mandat local, départemental ou national, ont participé avant nous à faire de ce territoire ce qu'il est aujourd'hui. Chacun, à sa manière, a servi le Morbihan. Je l'ai d'ailleurs constaté en ayant le plaisir de siéger avec quelques-uns d'entre vous, auprès desquels je sais d'ailleurs avoir beaucoup appris. Merci donc pour votre implication, votre dévouement, et pour l'énergie que vous avez déployée au bénéfice des autres.

Sachez aussi que je sais l'honneur qu'il m'est fait de présider aux destinées du conseil départemental du Morbihan. Je sais combien son action auprès de nos concitoyens est importante et j'ai à cœur pendant tout ce mandat d'être digne de la confiance des Morbihannaises et des Morbihannais.

Enfin, au nom du département et des élus du Conseil départemental, je salue l'action que vous menez, tout particulièrement vos interventions à destination des écoles. Que d'anciens élus fassent profiter les plus jeunes de leur expérience et participent à mettre en œuvre des actions de transmission et de formation aux valeurs citoyennes permettra sans aucun doute de développer la conscience civique des scolaires et de lutter contre l'absentéisme électoral.

Je tiens donc à remercier le président Guy SINEL et toute son équipe de l'association des Anciens Conseillers Généraux et Départementaux, Anciens Maires et Adjointes du Morbihan (ACGDMA) pour leur engagement et leur mobilisation à « Servir encore ». Votre magazine de liaison semestriel ne pouvait en ce sens afficher plus belle devise !

Editorial du président des Maires du Morbihan Yves BLEUNVEN

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan toujours à vos côtés.

Cette année a été marquée par de nombreux changements au sein de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan. Etant élu à la présidence du Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG56) qui présente de nombreuses complémentarités avec l'Association, j'ai décidé d'un rapprochement physique entre ces deux entités.

Ainsi, l'Association a rejoint les locaux du CDG56 dans le courant du mois d'avril. Ce rapprochement permet la mutualisation des services et notamment ceux du secrétariat et de la comptabilité avec ceux du CDG56.

L'Association des Anciens Conseillers Généraux et Départementaux, Anciens Maires et Adjointes du Morbihan a donc rejoint aussi le CDG56 et reste un partenaire privilégié de l'Association des maires du Morbihan. Ses membres seront toujours invités au Congrès annuel des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan durant lequel l'action engagée par votre Association dans le cadre des Mariannes du civisme est mise en valeur.

Rappelons que l'année prochaine sera marquée par deux élections à enjeux : l'élection présidentielle et les élections législatives. Aussi, nous envisageons une action commune de nos deux associations afin de mobiliser les électeurs et de lutter contre des taux d'abstention record.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle année 2022.



LES REMISES DE MARIANNES DU CIVISME et l'impact du COVID

Depuis plusieurs années, nous remettons des «Marianne du civisme» à chaque consultation électorale pour valoriser pour leur civisme, les habitants des communes ayant obtenu, dans leur catégorie, le plus fort taux de participation avec aussi, pour objectif de lutter contre l'abstention. La Covid 19 a eu un impact sur le taux de participation aux élections de 2020 et 2021 comme partout en France



Les élections municipales de 2020 ont ainsi montré que, pour le 1er tour (15 mars) moins de un morbihannais sur deux est allé voter. Au 2^o tour, le 28 juin, 37 communes participaient. Les résultats très variables (de 88,3% à 24,3%) distinguent **HOEDIC** avec 88,3% (catégorie de

moins de 500 habitants), **KERGRIST** avec 76,23% (de 501 à 1000 habitants), **CLEGUEREC** avec 72,74% (de 1001 à 3500 habitants) et **QUIBERON** avec 59,36% (plus de 3.500 habitants).

Le Congrès des maires ayant été annulé pour motif sanitaire, nous n'avons pu remettre les «Marianne», dans l'attente d'un meilleur contexte possible. Aussi en 2021, une délégation de notre association a pu se rendre en mai et juin, dans les communes primées pour leur remettre les prix et aussi parler du civisme dans la presse avant les élections régionales et départementales.

Les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 ont été marquées par un fort taux d'abstention, avec une moyenne en Morbihan de 34,81% de votants (67,67% à 26,73%).

Les résultats classent dans leur catégorie, **HOUEDIC** avec 67,67%, **LARMOR-BADEN** avec 52,08% (catégorie de 501 à 1000 habitants), **JOSSELIN** avec 47,91% (de 1001 à 3500 habitants) et **ARRADON** avec 44,98% (plus de 3500 habitants).

Notre conseil d'administration a décidé de distinguer et valoriser les communes ayant obtenu plus de 50% de taux de participation à savoir **HOEDIC** et **LARMOR-BADEN** et de remettre simplement cette année un diplôme.

UNE JOURNEE CITOYENNE DE BELLE AMPLEUR le 10 septembre 2021

Déjà programmée pour le 17 juin 2020, par Madame Françoise Favreau, DASEN (Inspectrice d'Académie du Morbihan), la journée citoyenne devait réunir plusieurs organismes intervenant dans le domaine du Civisme, notamment le Souvenir Français, l'O.N.M. et notre association, avec la remise de prix à des élèves ou des classes. Cette journée avait été annulée en raison des mesures sanitaires Covid.

En 2021, **le Préfet du Morbihan, Joël Mathurin, a souhaité organiser l'évènement «Célébrons la Citoyenneté»** afin de valoriser la citoyenneté française sous toutes ses formes, mais aussi les citoyens et citoyennes, et célébrer le lien fort qui nous unit.

Cet événement exceptionnel sous l'égide du ministère de l'intérieur, s'est déroulé le 10 septembre 2021 dans le jardin des remparts de Vannes en deux séquences : un village de la Citoyenneté ouvert au public durant la journée, puis la Cérémonie en soirée .

Le village a accueilli les acteurs de la citoyenneté du Morbihan dont l'AACGDMA 56, la Sécurité routière, les associations patriotiques, les associations des Ordres nationaux, les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.

Cette cérémonie s'est ouverte à 20H45 avec l'arrivée de parachutistes déployant le drapeau tricolore et alors, a débuté la remise des prix des concours de l'ONACVG, du Souvenir français, de notre association ACGDMA, de l'O.N.M.

Nous avons primé la classe de CM1/CM2 de l'école Ste Anne de Landaul, qui a réalisé une maquette du «Mur de Berlin» et dont la vidéo a été projetée sur les remparts.

Le président Guy Sinel a présenté notre association d'anciens élus et nos différentes activités.

Avec le Préfet, il a remis une médaille aux deux jeunes élèves représentant leur classe.

Ensuite, le Préfet a accueilli de nouveaux Français et Françaises dans la citoyenneté en leur remettant leur décret de naturalisation.

Pour terminer, des décorations pour actes de courage et de dévouement ont été remises à plusieurs personnes. Sur les murs des remparts, ont été projetés un spectacle lumineux et des vidéos .La musique du bagad des sapeurs-pompiers du Morbihan a rythmé cette soirée, de l'avis de plusieurs d'entre-nous présents, fort réussie.

Le préfet a adressé à notre association un courrier de remerciement pour toute notre mobilisation.



C.A DU 23 SEPTEMBRE 2021 : REUNION DE RENTREE en la mairie de BADEN

Les membres de notre Conseil d'administration étaient heureux de pouvoir se retrouver en la mairie de Baden pour cette réunion. Le maire de Baden, Patrick Eveno, en compagnie de l'ancien maire Maurice Nicolazic, les a accueillis et l' élu a présenté sa commune. Le président Guy Sinel suivant l'ordre du jour, a proposé comme secrétaire, Anne-Marie Duro et indiqué la prochaine adresse de notre association, avant de faire le point sur les actions réalisées. Le trésorier Jean-François Stéphan a présenté la situation financière saine de notre association malgré le contexte sanitaire et proposé un kakémono. Pour nos relations publiques, les actions à venir ont été avancées.



A.G. DE L'ACGDMA 56 DU 5 NOVEMBRE 2021 à COLPO

Plus de soixante adhérentes et adhérents, respectant les gestes barrières et présentant leur pass sanitaire se sont réunis autour du bureau de l'association des Anciens Conseillers Généraux, Départementaux, Maires et Adjointes du Morbihan.

L'adjoint au Maire Jean Pierre Legal aux côtés du président de l'association Guy Sinel ont déposé au monument aux morts de la commune une gerbe avant l'ouverture des travaux de l'assemblée générale. L' élu, dans son mot d'accueil, a présenté sa commune. Le président Guy Sinel a déroulé le programme de la matinée.



En 2021, l'ACGDMA a eu la grande tristesse de connaître le décès de plusieurs membres. Elle garde mémoire et a souhaité rendre hommage à Pierre Pavec, Gilles Orain, Pierre Orain et Patrick Parisot. Une minute de silence a été ainsi observée. L'association exprime toute sa gratitude auprès des familles.

L'EMULATION CIVIQUE

Notre action en faveur de l'émulation citoyenne des scolaires a malgré le contexte sanitaire, pu se dérouler. A la demande d'intervention auprès de nos réservistes, cinq de nos intervenants se sont mobilisés.

Les CM1/CM2 de l'école de Ste Anne de LANDAUL, avec l'animation de leur professeur, ont pu ainsi travailler sur le « mur de Berlin » notamment avec une superbe maquette, avec l'intervention de notre ami Jean-François Stéphan qui avait servi pendant cinq ans à Berlin. Une deuxième classe à CRAC'H a aussi participé à cette action d'éducation.

Pour l'ampleur et la qualité de leur travail, l'école de LANDAUL a été primée à Vannes.



RAPPORT MORAL

*Le président Guy Sinel a évoqué, les difficultés **Covid** et indiqué **les changements intervenus**, tels :
- **Le changement de secrétaire avec** Anne-Marie Duro.
- **Le changement d'adresse** de notre association, après le déménagement de l'Association des Maires 56.

*Comme indiqué dans son Editorial, il a insisté sur le **lien qui unit les anciens élus**, pour «**Servir encore**» (voir l'éditorial du président). Ainsi l'association départementale œuvre-elle **depuis bientôt 40 ans (1983)**.

Il a expliqué le sens de nos actions et a montré que malgré le contexte sanitaire, des réalisations ont pu être menées, en soulignant **l'engagement de nos membres et le partenariat avec les institutions**. Cet engagement est **porteur pour les relations futures et leur développement** avec notamment le soutien à la francophonie. Pour conclure, le président a livré cette réflexion d'Alfred de Musset :

« Voir, c'est savoir, Vouloir, c'est pouvoir, Oser, c'est avoir. »

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 et 2021

Le Président Guy Sinel, **est d'abord revenu sur l'année 2020 avec en janvier la signature de la convention de partenariat** avec l'association des Maires du Morbihan. Cependant plusieurs **réunions, actions**, pour les raisons sanitaires, ont dû être **retardées ou décalées**.

Heureusement des interventions dans les établissements scolaires, au collège Marcel Pagnol de Plouay, à la mission locale d'Auray et à l'école de Crac'h, ont pu avoir lieu avec nos réservistes «civisme» pour développer l'émulation citoyenne et le **projet d'une journée citoyenne** avec la DASEN.

L'opération des «**Marianne du civisme**» pour féliciter les électeurs pour leur civisme et lutter contre l'abstention électorale, a permis de distinguer, pour les élections municipales, les communes lauréates dans leur catégorie : **HOEDIC, KERGRIST, CLEGUERC, QUIBERON**.

L'année 2021 a permis de mener malgré un contexte sanitaire persistant, les actions des «Marianne» avec **la remise des prix 2020 directement dans les communes primées, et pour les élections régionales et départementales de 2021**. Dans leurs catégories ont été distinguées par la remise d'un diplôme les communes de **HOEDIC et LARMOR-BADEN**. Décision est prise pour l'avenir, de remettre les prix lors du Congrès des Maires mais aussi de se rendre dans les communes primées.

L'action «**émulation civique**» a permis de distinguer **les CM1/CM2 de l'école Ste Anne de Landaul**.

La «Journée citoyenne» a été amplifiée avec le Préfet du Morbihan et le ministère de l'intérieur. Ainsi le 10 septembre en après-midi un «Village de la Citoyenneté» avec les stands d'acteurs œuvrant dans le domaine du civisme, dont l'AACGDMA, était ouvert au public, et en soirée avait lieu la «Cérémonie de la Citoyenneté» devant les remparts de Vannes, à laquelle a participé l'AACGDMA 56 avec la remise de prix à l'école Ste Anne de Landaul. Le président Guy Sinel a pu aussi présenter l'association et ses actions. Le préfet a adressé une lettre de remerciement à l'association.

L'association pour développer notre communication, s'est dotée d'un **kakémono qui a été exposé ce jour**. Toutes ces actions ont nécessité dans ce contexte de très nombreux échanges, réunions avec nos partenaires.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Jean-François Stéphan a présenté les bilans de l'association qui indiquent que malgré la situation sanitaire et les adaptations des actions, **la situation financière de l'AACGDMA 56 est saine**.

L'année 2020 montre des recettes de 4999,00 euros pour des dépenses de 4010,86 euros et un état des comptes au 23 septembre 2021 égal à 8145,35 euros

Le budget prévisionnel 2022 était aussi présenté. **L'accroissement de nos adhérents** est clairement positif avec une arrivée de nouveaux membres faisant passer nos effectifs de 97(2020) à 132 membres (2021).

TOUS LES RAPPORTS ONT ÉTÉ APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ.

ELECTIONS

Les tiers sortants 2020 et 2021 réunis dans ce contexte, sont rappelés ainsi que la présentation des nouvelles candidatures. **Tous les candidats sont élus à l'unanimité.**

HONORARIAT

Le Président a proposé de nommer dans l'Honorariat, deux anciens administrateurs :

Vice-Président Honoraire : Henri Le Breton (Buléon)
Administrateur Honoraire : Henri Le Breton (Riantec)

A l'unanimité, ils ont été élus par l'assemblée.

LA FAMAF ET LES RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE

La Fédération met sa communication à **notre service avec la revue «SERVIR ENCORE» directement adressée aux membres , le site www.fama.fr mis à jour régulièrement et la page Facebook , qui retrace les événements de la Fédération et des associations départementales.**

Pour rappel, la FAMAF a décerné en 2020, la «**Marianne nationale**» 2019 à l'Ile d'ARZ déjà primée. Le président Guy Sinel, le vice-président Maurice Nicolazic et Henri Macé sont allés remettre **directement le prix sur l'île.**

En 2021, notre président Guy Sinel a représenté **notre association Morbihan à l'A.G.O nationale** de la FAMAF à Dagneux dans l'Ain, le 12 octobre. Celle-ci a validé le compte-rendu de l'AG 2020 qui s'était déroulée en visioconférence, et a voté tous les rapports 2021. Bernard Lobietti a été reconduit comme Président de la FAMAF. Le Conseil fédéral et le bureau ont été élus. Ainsi, notre Président du Morbihan a été élu vice-président du Conseil Fédéral et participant aux commissions communication et francophonie. A noter, que 4 nouvelles associations départementales nous ont rejoint : la Vienne, le Nord, l'Eure ainsi que Saint-Pierre et Miquelon. Le lendemain, notre président a pris part aux Rencontres de la Francophonie.

Lors du congrès de Bagnoles de l'Orne en 2018, Jacques Godfrain, notre président d'honneur a mis en place une commission Francophonie et déclarait notamment «se comprendre est certainement le plus beau symbole des rapports humains tolérants et apaisés. Notre langue, comme toutes, est un outil de rapprochement des êtres et de générosité de la pensée. Offrir à l'autre ses idées et ses créations personnelles, écouter et transmettre le fond de ses pensées, seule la langue peut le faciliter». Les anciens maires et élus, pour qui, le patrimoine, les relations sociales et les rapports humains ont tellement d'importance, qu'ils en ont fait la raison de leur engagement.

C'est pourquoi, la langue, le parler vocale ont toute leur place dans la préoccupation des anciens élus. En complément de la commission nationale, il a été proposé à chaque ADAMA de désigner un responsable dans chaque département et ce, dans l'objectif de mettre en place des actions au plus près du terrain et de faire connaître notre engagement. Hubert de Lageneste a alors été désigné pour assurer cette mission et va intervenir dans quelques instants.

Durant ces rencontres sont notamment intervenus : M.Paul de SINETY délégué à la Langue française et aux langues de France, M.Aguste SENGHOR, neveu de **Léopold SENGHOR**, le sénateur (h) **Louis DUVERNOIS**, **M. Christian PHILIP**, co-président du réseau international des maisons de la Francophonie, M.Denis Lapointe, association Québécoise des anciens élus municipaux et Mme Karine CLAIREAUX, ancienne sénatrice et présidente ADAMA Saint-Pierre et Miquelon.

Il a aussi été évoqué : la future Cité internationale de la langue française au château de Villers Cotterêts et le lancement du Dictionnaire des Francophonies.

Des propositions pratiques pour nos associations départementales ont été envisagées :

Lien Citoyenneté-Francophonie :

- Réalisation d'une vidéo courte
- Se rapprocher des maisons de la Francophonie
- Lors de nos interventions des établissements scolaires, ajouter des diapositives expliquant **la Francophonie** .



RAPPEL HISTORIQUE : Intervention Hubert de Lageneste

C'est par la célèbre Ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, que **François 1^{er}** décide que «tous les actes publics seront écrits en langage français et pas autrement» (par rapport au latin).

Cette règle sera confirmée par les Révolutionnaires en 1794 puis par la loi «Toubon» en 1994 qui étend cette obligation aux actes privés (contrats de travail etc).

La constitution de 1958 consacre son article 2 et le titre XV au français. L'article 2 dispose «La langue de la République est le français». Il est tempéré par un article 75-1 : «Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France». La défense du français, en France et dans le monde, ne se fait pas contre les langues régionales.

Elle se situe simplement à un niveau différent. Au titre XV l'article 87 dispose : «La République participe au développement et à la coopération entre les Etats et peuples ayant le français en partage».

Le mot **Francophonie** avait été inventé en 1880 par un certain Onésime **Reclus**. C'est l'académicien, Léopold Senghor qui sera à l'origine, en 1970, de l'Organisation internationale de la Francophonie (**OIF**). Senghor parlait du français comme un «soleil qui brille **hors de l'hexagone**».

De fait, s'il existe un réel engouement des français pour le patrimoine architectural et autre, curieusement leur langue qui est pourtant une riche facette de ce patrimoine - les mobilise moins.

LA FRANCOPHONIE AUJOURD'HUI

Ce sont tout d'abord 300 millions de femmes et d'hommes qui partagent sur les cinq continents une langue commune (les prévisions annoncent 770 millions en 2050). C'est la 5^o langue parlée (chinois, Hindi, anglais, espagnol) mais **c'est la 2^o langue apprise pour 132 millions d'apprenants**.

L'OIF en est le dispositif institutionnel. Regroupant 84 Etats, sa mission est de promouvoir le français dans le monde.

La clef de voute en est le Secrétaire général (actuellement la Rwandaise Louise Mushikiwabo) qui est souvent d'origine africaine car l'Afrique représente 55^o/° de la population francophone (170 millions de locuteurs), la République démocratique du Congo (RDC) étant le 2^o pays francophone après la France.

Mais aujourd'hui, le problème n'est plus que linguistique car, comme le souligne Hélène Carrère d'Encausse, «la diffusion d'une langue dépend de la puissance économique et géopolitique du pays qui la promeut».

Dans la mondialisation, les Francophones seront plus forts ensemble, plus forts ensemble économiquement.

Tous doivent unir leurs efforts pour conquérir le champ de l'économie pour définir le périmètre d'une «Aire économique francophone» (AEF)

Il s'agit bien de donner un nouveau souffle à la francophonie pour lui assurer un avenir plus dynamique et novateur.

LA FRANCOPHONIE DANS NOS INSTANCES

Le président l'a précisé dans son rapport en AG.

Nous retenons que la FAMAF a clairement décidé de s' emparer du sujet. La première manifestation officielle en est une motion en forme de vœu adoptée le 17 octobre 2018 où elle marquait son attachement à la francophonie, souhaitant notamment la désignation dans chaque association départementale qui le souhaite d'un représentant pour faire connaître cet engagement. Ce fut fait lors de notre assemblée de Nostang en 2019. Nous sommes partants dans le Morbihan, et nous sommes à l'écoute pour savoir comment va s'orienter concrètement la réflexion de la FAMAF. Mais nous pensons que les initiatives concrètes viendront plutôt de la base.

A cet égard l'exemple de l'Ordre des Palmes académiques avec le don du livre serait peut-être, sans vouloir le plagier, une piste à étudier. Nous pensons également profiter de nos interventions dans les établissements scolaires pour y aborder ce sujet.

Le Congrès départemental de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan au Parc des Expositions du pays de Lorient le 6 novembre 2021 à Lanester.

Compte-rendu

Le Président de l'Association des Maires et Présidents EPCI 56, Yves BLEUNVEN, a accueilli la nombreuse assemblée. **Le Maire de Lanester, Gilles CARRERIC** a présenté sa commune, lieu du congrès. **Yves Bleunven, après avoir indiqué la date du prochain congrès départemental le 3^e samedi d'octobre à Pontivy, a précisé que tous les anciens maires y sont invités, en citant notamment l'ACGDMA 56** représentée par son président, Guy Sinel et plusieurs membres du C.A. L'assemblée a observé une minute de silence, à la mémoire des membres disparus depuis le dernier Congrès.

Dans son rapport moral, le président Yves Bleunven, a rappelé les complications Covid pour tous mais aussi le renforcement des relations avec l'Etat, le souhait de conserver ces liens ainsi que le retour de l'association dans les locaux du Centre de Gestion. Après avoir rappelé les élections de 2022 et l'importance de la participation électorale, **Yves Bleunven, a évoqué sa venue la veille, à l'AG de l'ACGDMA 56 dont la devise est «Servir encore», en soulignant son action actions pour le civisme, les Mariannes, la francophonie et en précisant son souhait de travail avec l'ACGDMA aux fins d'accroître les taux de participation aux élections.**

Il a fait part du travail de la charte de l'agriculture et de l'urbanisme, signée en 2021, du fait des nouvelles problématiques pour faire face à la forte attractivité du Morbihan et indiqué d'autres sujets à soutenir en 2022, comme la cybersécurité, le travail avec les partenaires, ainsi que le recrutement dans les collectivités locales. **Le rapport financier a été présenté.**

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité.

Puis **les prix des maisons fleuries** ont été remis.

Le Président de l'EPCI de Lorient, Fabrice Loher, accueillant le Congrès au Parc d'exposition, a repris les défis nombreux de notre département, parmi les taux plus forts d'attractivité de France.

La table ronde sur la cybersécurité a permis d'entendre les témoignages des communes affectées ainsi que les modalités à observer face aux difficultés. Les représentants de la gendarmerie, de l'ENSIBS, 1ère université de France dans le domaine de la cybersécurité, et Morbihan-Energie, ont exposé leurs constats, leurs actions et les prudenances et préventions à mettre en place par les collectivités et les particuliers. **Le Préfet du Morbihan, Jôel Mathurin**, est intervenu notamment sur le renforcement de l'action de cybersécurité notamment pour accompagner la territorialisation. Puis **le Président du Conseil départemental, David Lappartient** a présenté ses priorités, pour favoriser la logique de projet et ainsi d'abord «répondre aux demandes» pour «protéger et accompagner».

Le Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt a présenté la politique de l'Etat notamment avec le dispositif France Relance, les actions réalisées et les projets pour «Servir les territoires, servir les habitants».

À la fin du congrès, très intéressant, les participants ont pu continuer les échanges de vue lors du déjeuner convivial et profiter pleinement de cette rencontre très appréciée.

Composition du Conseil d'Administration 2021/2022

Président : Guy Sinel

Vice-présidents : François Hervieux, Maurice Nicolazic, Gérard Le Tréquesser, Henri Macé

Secrétaire : Anne-Marie Duro **Secrétaire adjointe** : Dominique-Sophie Rivier-Liot

Trésorier : Jean-François Stéphan, **Trésorier adjoint** : Hubert de Lageneste

Membres : Georges Bellour, Guy de Kersabiec, Michel Dugor, Raymond Gillet, Emmanuel Gicquel, Michel Jeannot, Serge Le Gouguec, Michel Le Scouarnec, Michel Mahéas, Gérard Perron, Georges Sorek

Administrateurs Honoraires : Vice-Président Henri Le Breton (Buléon) - Membres : M^{me} Fraval de Coatparquet, Yves Guilloux, Paul Nungesser, Francis Maurice et Henri Le Breton (Riantec).

Siège Social

6B, Rue Olivier de Clisson
56000 VANNES

Comité de Rédaction

Guy Sinel : 06 72 27 46 19
guy.sinel@orange.fr – Anne Marie Duro - Henri Macé - Jean-François Stéphan - Hubert de Lageneste

Directeur de la publication

Guy Sinel

N° 25 tirage à 515 exemplaire

Imprimeur : E2P Imprim'

02 97 48 74 80

Z.A. de Kerjean 56500 LOCMINE

Deuil

Depuis notre dernière édition, nous a quitté :

Pierre Pavec, Maire Honoraire de Vannes et ancien membre de notre Conseil d'Administration.

Gilles Morin, Maire Honoraire de la Trinité -Porhoet

Pierre ORAIN, Conseiller Général Honoraire, ancien Adjoint au maire d'Auray et Ancien Président de notre Association.

Patrick PARISOT, Ancien Maire de Plaudren.

Internet - Réseaux sociaux - Publication interactive

Retrouvez sur internet en complément du support papier, "Le MAILLON 56" sur :
<https://fr.calameo.com>

Agenda

Mars : C.A, suivi d'une réunion

Mai : Visite en cours de programmation

Juin : C.A

Septembre : A.G

Octobre (17 au 21) : FAMAF Congrès dans le Var (Hyères).